

LA MENACE D'AVORTEMENT



Information à l'intention des patients

Dépliant réalisé par l'Association
des médecins d'urgence,
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale
5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés
©HMR, Programme-clientèle de Première ligne, 2006

CP-PRE-014

Qu'est-ce qu'une menace d'avortement ?

C'est lorsqu'une femme enceinte de moins de 20 semaines présente un saignement vaginal mais qu'il n'y a pas d'évidence d'ouverture du col de l'utérus lors de l'examen médical.

Est-ce fréquent ? Quelles sont les causes ?

Environ 50% des grossesses présentent un épisode de saignement plus ou moins abondant. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un petit décollement du placenta à l'intérieur de l'utérus.

Quels sont les symptômes ?

Le placenta étant normalement adhérent à l'intérieur de l'utérus, s'il « décolle », il y aura alors possiblement un saignement et des crampes abdominales. Il peut y avoir passage de caillots mais non de débris placentaires et/ou fœtaux.

Comment le médecin peut-il dire s'il s'agit d'une menace d'avortement et non d'un avortement ?

C'est la présence d'activité fœtale qui fait la distinction entre une menace d'avortement et les autres diagnostics. L'activité fœtale peut être détectée par un appareil portable à salle d'urgence ou au bureau du médecin, si la grossesse est de plus de 11-12 semaines. Dans cette situation, l'échographie n'est pas nécessaire si une activité cardiaque fœtale est présente. En bas de 11 semaines, c'est l'échographie qui déterminera si la grossesse est encore en développement.

Des tests sanguins peuvent s'avérer nécessaires afin de déterminer si la grossesse se développe encore.

Vous devriez conserver tout tissu ou toute substance ressemblant à un caillot et les montrer au médecin.

Pour vous, pour la vie

